

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3/09/2020

Présents : Mmes Dulong, Macias, Rolland, Naboulet, Ibert, Bordini, Faure

Mrs Raoult, Le Foll, Vigneau, Carpentey

Mme Dulong demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour la délibération à prendre pour la délégation du maire par les élus : proposition acceptée à l'unanimité

Ordre du jour :

- **Point sur la situation employé communal :**

Suite à un rapprochement avec les mairies de Cessac et Baigneaux, à l'établissement de documents réglementaires et du courrier envoyé en RAR au procureur de la République concernant l'affaire Mathieu Belhomme et remis conjointement par la voie pénitenciaire à l'intéressé, il a été considéré que M. Bedhomme est sur un abandon de poste puisqu'absent de la commune depuis le début juillet 2020 suite à son incarcération.

La loi n'autorise pas les collectivités à libérer le poste. Il faut attendre les délibérations de justice concernant Mathieu Belhomme.

Nous ne pouvons donc qu'envisager une embauche contractuelle d'employé communal jusqu'à la libération du poste.

Mme Dulong, conjointement avec ses consoeurs de Baigneaux et Cessac a rencontré 5 candidats suite à l'appel d'offre.

A été retenu Mr Damien Lamarque pour un CDD.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Mr Lamarque embauchera le 7/09, sous la responsabilité de Mr Raoult et avec une fiche de poste bien précise.

- **Indemnités des élus :**

Pas de changement quant à l'indemnité du maire qui reste sur la base précédente

L'indemnité totale que touchaient les 2 adjoints de la dernière mandature est divisée est par trois puisqu'il y a 3 adjoints sur cette nouvelle mandature

Approbation à l'unanimité par les membres du conseil

- **Délégation de compétence au maire par les élus**

La délibération est acceptée à l'unanimité

- **Point Covid**

Mme le Maire et son conseil prendront toutes les décisions nécessaires suivant les directives préfectorales.

Dans le contexte sanitaire actuel, il est décidé que le rituel repas de fin d'année (Repas de Noël) n'aura pas lieu.

Par contre, nous maintenons les cadeaux pour les enfants et les seniors.

La liste sera remise à jour et d'or et déjà on peut envisager les premiers contacts pour reconduire ces actions.

Mmes Ibert et Macias s'acquitteront de cette mission en collaboration avec les autres membres du conseil municipal.

- **Questions diverses**

Mme Dulong tiendra une permanence à la mairie les deuxième et quatrième lundis de chaque mois de 10h30 à 12h00.

Il a été demandé un second devis en vue de l'achat de l'autolaveuse à la société SPE Aquitaine. RV pris pour une démonstration.

Une nouvelle convention de mise à disposition de la salle des fêtes a été signée entre l'Association de Yoga exerçant depuis quelques années sur la commune et Mme Dulong. La dernière convention était caduque au vu du changement de maire.

Mme Dulong informe le conseil qu'elle ira voter pour les sénatoriales le 27/09 à Bordeaux.

Prochain conseil communautaire le 14/09/2020

Fin du conseil à 21h15